

cées furent accueillies avec consternation dans bien des milieux.

Voici ce qu'il faut d'abord se demander: Ces mesures suffiront-elles pour protéger le système? Seul l'avenir le dira, mais bien peu d'observateurs accordent aux propositions de la conférence beaucoup de chances de succès. Il y a donc lieu de se demander si les modifications aux accords de Bretton Woods proposées par le projet de loi C-138 vont résoudre nos problèmes? Elles pourraient faire disparaître certaines tensions, mais ce qui frappe ici, c'est le manque d'imagination. On semble manquer d'initiative politique. Les conséquences seront graves, entre autres celle d'accélérer les tentatives d'adhésion au Marché commun européen, ce qui nuira davantage à nos marchés éventuels.

Il est clair, cependant, qu'on ne peut plus remettre à plus tard des réformes majeures au régime des paiements internationaux. Récemment, les États-Unis n'ont pas dominé la scène comme d'habitude, à cause de l'inter-règne qui a suivi leurs élections. Le Canada aurait donc dû avoir plus de chances de soumettre quelques bonnes idées nouvelles.

Le bill C-138 prévoit des droits de tirage spéciaux. Ces droits sont apparemment alloués d'après l'importance de la souscription de chacun des pays au Fonds monétaire international, sans autre condition quant aux objectifs visés. Ces droits de tirage spéciaux assurent un pouvoir de prêt supplémentaire. Le pouvoir de prêt ainsi institué devrait servir à des fins créatrices, en étant conjugué peut-être avec les prêts de la Banque internationale ou de l'Association d'expansion internationale ou peut-être comme instrument d'un programme de stabilisation des prix pour les produits du secteur primaire. Cela pourrait être d'un grand secours pour le Canada, où les divers produits sont assujettis à la concurrence internationale des prix; aussi est-ce une initiative que nous devrions appuyer vigoureusement.

Un changement dans l'attitude américaine au sujet du prix de l'or ne saurait être écarté. D'autres idées sont plus radicales, celle par exemple d'assurer une plus grande souplesse aux taux de change en recourant peut-être au taux à cheville rampante.

La mesure législative proposée pourrait aussi être améliorée d'autre façon. Il doit y avoir un meilleur moyen de lutter contre la spéculation sur les devises.

L'interdépendance du commerce et de l'aide est un fait avéré et il n'est que logique, pour notre pays, dont l'économie repose en grande partie sur les exportations, de penser à l'avenir, d'être plus pragmatique et d'exercer une influence positive. L'un de nos problèmes consistera à redonner confiance au commerce international.

Les politiques actuelles n'ont pas beaucoup de chances de succès en fin de compte. Dans ce cas-là, le Canada ferait bien de prendre l'initiative de changements et de proposer des politiques dans notre intérêt, pourvu qu'elles soient aussi dans l'intérêt des grandes puissances. Il ne semble pas que le Canada puisse compter sur quelqu'un pour défendre ses intérêts au cours de ces entretiens.

Je signale en terminant que le bill à l'étude est un pas dans la bonne voie, mais qu'il faudrait faire bien davantage.

M. Cliff Downey (Battle River): J'estime que le bill C-138 a des lacunes. Nous avons plus que jamais besoin d'une nouvelle direction dans ce domaine. Après tout, il y a plus d'une génération que nous avons entrepris des réformes essentielles dans notre système monétaire. On méprise—souvent à tort—l'opposition pour son manque de propositions constructives mais je crois que c'est une faiblesse humaine bien connue que de reprocher aux autres ses propres fautes. En général, je crois que ce projet de loi devrait être approuvé. Cependant, j'aimerais souligner encore les termes du chef de l'opposition (M. Stanfield) selon lesquels les systèmes monétaires internationaux, quelle que soit la manière dont ils fonctionnent, ne remplaceront pas les programmes intérieurs et commerciaux bien orientés à l'intérieur du pays lui-même.

La plupart des gens qui ont étudié le système monétaire international admettent la nécessité d'accroître les réserves monétaires mondiales. Or, la solution de nos problèmes dans ce domaine n'est pas facile. Par exemple, le simple fait d'augmenter le prix de l'or ne résoudrait certes rien. A l'heure actuelle, nous devons trouver de nouvelles solutions à de nouveaux problèmes lorsque la direction et le système qui laissent à désirer doivent faire place à une conception nouvelle.

Par exemple, les droits de tirage spéciaux créés par cet accord fonctionneront mieux si on les allie à tous les avoirs en réserve des diverses nations participantes. Chaque pays pourrait consacrer une partie de ses réserves à ce nouveau fonds tout en conservant un droit sur ceux-ci. Si le Canada y consacrait 800 millions de dollars en or, un milliard en dollars et 500 millions de dollars en droits de tirage spéciaux, il obtiendrait un crédit total de 2.3 milliards de dollars. Il pourrait employer ces réserves pour régler ses comptes et utiliserait ses réserves dans la proportion affectée.

● (12.50 p.m.)

Il semble que ce fonds de réserve pourrait être utilisé d'une façon productive. L'existence même de réserves excédentaires nous permettrait de consacrer un pourcentage plus